

New Live Mobilité Sas Tél : + 33 (0)3 88 94 20 99
2, rue de Soufflenheim Fax : + 33 (0)3 67 31 00 01
F - 67660 BETSCHDORF @ : info@newlive.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PAYEMENT

(Définies à l'article L. 441-6 du code de commerce)

Les présentes conditions générales ont pour objet de régir la vente en France par la Sté NEW LIVE MOBLITE, qui a pour activité la vente et la fabrication de fauteuil roulant électrique (« Dispositifs Médicaux » ou « produits »), dont le siège social est fixé au 2 rue de Soufflenheim 67660 BETSCHDORF, aux Clients distributeurs de matériel médical. Elles ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires figurant sur les documents du Client sans l'accord exprès et écrit de la Sté NEW LIVE MOBLITE.

1. COMMANDES

1.1. Création du compte

Le Client devra communiquer ses coordonnées complètes, son numéro de Siret ainsi qu'un RIB. A chaque commande, le Client devra donner son code Client.

1.2. Enregistrement des commandes

Les commandes se font uniquement par fax au numéro suivant : +33 367 310 001 ou par E-mail à l'adresse suivante sandra.demaio@newlive.fr . Toute commande ne deviendra définitive et n'engagera la Sté NEW LIVE MOBLITE qu'après l'acceptation de celle-ci et retour signé du client de la confirmation de commande.

2. PRODUITS

La Sté NEW LIVE MOBILITE garantit que les marchandises sont conformes aux spécifications et à la réglementation en vigueur.

En particulier, la Sté NEW LIVE veille à ce que les produits livrés soient accompagnés d'une étiquette et d'une notice d'utilisation rédigées en langue française.

En cas de vente de dispositifs médicaux remis en bon état d'usage, la Sté NEW LIVE MOBILITE doit s'assurer que le dispositif médical fourni au Client est remis en bon état d'usage conformément à la réglementation applicable.

3. LIVRAISON

3.1. Méthode de livraison

Le mode de livraison (colis postal ou par transporteur) est déterminé selon le poids et le volume des produits. Le Client est tenu de préciser lors de la commande toute particularité devant être prise en compte pour la livraison de sa commande.



New Live Mobilité Sas Tél : + 33 (0)3 88 94 20 99
2, rue de Soufflenheim Fax : + 33 (0)3 67 31 00 01
F - 67660 BETSCHDORF @ : info@newlive.fr

3.2. Frais de port

Le frais de port s'applique à partir de 1 fauteuil. Les pièces détachées sont franco de port pour toute commande supérieure à 80 € HT. Sous ce seuil, les frais de port s'élèvent à 15 € HT.

Pour les commandes de batteries, les frais de port s'élèvent à 50 € HT. Pour le retour d'un fauteuil, les frais de port s'élèvent à 150 € HT par trajet.

3.3. Les délais de livraison

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. La responsabilité de la Sté NEW LIVE MOBLITE ne saurait être engagée pour retard ou défaut de livraison et/ou de prestations. Notamment les ruptures de stocks de pièces, les catastrophes naturelles, inondations, incendies, grèves, lock out, terrorisme, retards dans les moyens de transport, retrait du marché ou suspension à la suite d'une injonction des autorités administratives sont considérées comme des cas de force majeure ne pouvant conduire à dédommagement.

4. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

4.1. Prix

Les prix en vigueur sont ceux fixés dans la liste des produits. Les prix s'entendent hors taxe. Ces prix sont établis en tenant compte des conditions économiques et réglementaires en vigueur.

La Sté NEW LIVE MOBLITE se réserve le droit de les modifier dans la mesure où ces conditions subiraient des modifications.

4.2. Modalités de paiement

Les factures sont à payer au siège social de la Sté NEW LIVE MOBLITE – 2 rue de Soufflenheim 67660 BETSCHDORF.

Sauf dispositions contraires, les factures sont payables à 30 jours date de facture. Toute réclamation du Client ne peut en aucun cas avoir pour effet de différer ou suspendre les paiements. Il est expressément convenu que le défaut de paiement à son échéance d'une seule facture entraînera, après mise en demeure, l'exigibilité immédiate de toutes les factures échues ou non, ainsi que l'application des intérêts de retard calculés sur l'intégralité des sommes restant dues à un taux égal à 1,5 fois le taux légal en vigueur à la date de facturation, et à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.





New Live Mobilité Sas Tél : + 33 (0)3 88 94 20 99
2, rue de Soufflenheim Fax : + 33 (0)3 67 31 00 01
F - 67660 BETSCHDORF @ : info@newlive.fr

5. TRANSFERT DE PROPRIETE ET DES RISQUES

5.1. Transfert de propriété

La Sté NEW LIVE MOBLITE conserve l'entière propriété des marchandises jusqu'à complet paiement du prix en principal et accessoires. Le Client en assume néanmoins les risques de détérioration et la responsabilité des dommages qu'elles pourraient occasionner. En cas de saisie opérée par des tiers sur les marchandises, le Client est tenu d'en informer immédiatement la Sté NEW LIVE MOBLITE par courriel à l'adresse email suivante : michel.ohruh@newlive.fr .

5.2. Transfert des risques

Nonobstant la clause de réserve de propriété et le mode d'expédition, la marchandise voyage aux risques et périls du Client. La responsabilité de la Sté NEW LIVE MOBLITE ne saurait être mise en cause pour pertes ou avaries survenues au cours du transport. Il appartient au Client de signaler au transporteur à l'arrivée des marchandises, directement sur le récépissé, les avaries et les manques constatés, conformément aux dispositions des articles L 133.3 et suivant du Code du commerce. Les réserves doivent être confirmées au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de 3 jours qui suivent la réception des marchandises, avec copie adressée à la Sté NEW LIVE MOBLITE à l'adresse email suivante : sandra.demaio@newlive.fr .

6. STOCKAGE ET TRANSPORT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Le Client déclare avoir une parfaite connaissance des obligations imposées par la Sté NEW LIVE MOBILITE en matière de stockage et de transport des marchandises livrées. Ces obligations s'imposent au Client aussi longtemps que les marchandises sont sous sa responsabilité.

7. SURVEILLANCE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

7.1. Obligations de la Sté NEW LIVE MOBILITE

La Sté NEW LIVE MOBILITE tient à la disposition du Client le certificat de marquage CE et la déclaration de conformité UE à jour et en langue française. La Sté NEW LIVE MOBILITE doit transmettre ces documents au Client lorsqu'il en fait la demande par courriel avec accusé de lecture à l'adresse suivante sandra.demaio@newlive.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante Sté NEW LIVE MOBILITE 2 rue de Soufflenheim 67660 BETSCHDORF. Ces documents seront transmis au Client par courriel ou par voie postale dans les 7 jours ouvrés suivant la date de réception de la demande de communication.

7.2. Obligations du Client

SIRET 822 398 764 000 16 - TVA FR43822398764 - www.newlive.fr





New Live Mobilité Sas Tél : + 33 (0)3 88 94 20 99
2, rue de Soufflenheim Fax : + 33 (0)3 67 31 00 01
F - 67660 BETSCHDORF @ : info@newlive.fr

Si le Client considère que les marchandises ne sont pas conformes aux exigences du Règlement européen 2017/745, il en informe sans délai la Sté NEW LIVE MOBILITE par courriel à l'adresse email suivante : michel.ohruh@newlive.fr et met, si possible, les marchandises en conformité. Dans tous les cas, le Client coopère avec la Sté NEW LIVE MOBILITE pour que les mesures adéquates soient prises par cette dernière.

Si le Client considère que le produit livré présente des risques graves pour l'utilisateur ou est falsifié, il en informe sans délai l'ANSM.

Le Client s'engage à transmettre immédiatement à la Sté NEW LIVE MOBILITE toute réclamation ou tout signalement qui lui parviendrait d'un patient, d'un utilisateur, d'un professionnel de santé ou de toute autre personne. Cette information devra être transmise par courriel à l'adresse suivante : sandra.demaio@newlive.fr.

Le Client doit tenir un registre des réclamations, des dispositifs médicaux non conformes, des rappels et des retraits de produits fournis par Sté NEW LIVE MOBILITE.

Par ailleurs, le Client s'engage à coopérer avec les autorités nationales et à fournir tout document, toute information ou tout échantillon qui lui serait demandé et d'accueillir toute visite ou inspection.

8. GARANTIE

S'il est fait appel à la garantie, la Sté NEW LIVE MOBILITE s'engage à titre libératoire à remplacer et/ou réparer à son choix et à ses frais les marchandises. La garantie est exclue en cas de force majeure (cf article 3), d'utilisation défectueuse, négligence, faute de stockage, défaut d'entretien ou intervention d'un tiers sur la marchandise. La présente garantie est exclusive de toute autre réparation et ne saurait être étendue à des dommages indirects et/ou immatériels.

9. RECLAMATIONS

La marchandise livrée n'est ni reprise ni échangée lorsque la commande a été correctement exécutée. Toute réclamation doit être dûment justifiée et parvenir à la Sté NEW LIVE MOBILITE par écrit avec AR dans les trois jours suivant la date de réception et comporter obligatoirement le nom, la référence, la quantité des marchandises. Dans l'impossibilité pour la Sté NEW LIVE MOBILITE de contrôler les conditions de transport, de stockage et d'utilisation des marchandises livrées, l'acceptation d'un retour sera subordonnée à la transmission de la photocopie du récépissé signé par le Client avec annotation des réserves clairement caractérisées.





New Live Mobilité Sas Tél : + 33 (0)3 88 94 20 99
2, rue de Soufflenheim Fax : + 33 (0)3 67 31 00 01
F - 67660 BETSCHDORF @ : info@newlive.fr

10. FAUTEUILS DE REFERENCEMENT ET DE DEMONSTRATION

Tout fauteuil commandé par un Client à des fins de référencement et de démonstration ne pourra être vendu à un client tiers dans les 6 premiers mois suivant la date d'émission de la facture par la Sté NEW LIVE MOBILITE. La vente prématurée du matériel de référencement avant 6 mois par le Client à un tiers, entraîne automatiquement la facturation des prêts de fauteuils de démonstration mis à disposition par la Sté NEW LIVE MOBILITE pour une période de 18 mois. Chaque Client distributeur de matériel médical ne peut prétendre qu'à un seul fauteuil de référencement ou de démonstration par période de 18 mois ou par achat de 10 unités destinées à la vente.

11. PROCEDURE DE REFERENCEMENT

En cas de lancement d'une procédure de référencement, la Sté NEW LIVE MOBILITE met à disposition du Client toutes les informations nécessaires pour documenter le dossier de demande de référencement. La Sté NEW LIVE MOBILITE s'engage à fournir au Client les quantités minimales convenues avec ce dernier.

12. DIFFEREND

A défaut d'accord amiable, pour tout litige les tribunaux de F-67000 STRASBOURG sont exclusivement compétents. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes ci-dessus et accepte les termes.

Sas NEW LIVE MOBLITE - 2 rue de Soufflenheim 67660 BETSCHDORF Tél. :
+33(0)3.88.94.20.99 – Fax : +33(0)3.67.31.00.01 Tous Droits Réservés - 2016 –
NEW LIVE MOBLITE Sas

SIRET 822 398 764 000 16 - TVA FR43822398764 - www.newlive.fr

